

Monsanto : 137 M€ d'investissements en France

Monsanto réaffirme son ancrage dans l'Hexagone, commencé il y a quarante ans, en annonçant 137 M€ d'investissements industriels dans les semences conventionnelles. « Cela a un sens pour nous d'être en France », a déclaré le DG Didier Charrier en conférence de presse le 17 juin. On souhaite y consolider nos positions. » Pour répondre à une demande croissante, Monsanto a investi, sur 2013/2014, 75 M€ dans son centre de production de semences de maïs à Trèbes (Aude) et 62 M€ à Peyrehorade (Landes), station de recherche en maïs et centre de production et conditionnement de semences de maïs et colza. Au total, 500 M€ seront investis, sur les dix ans à venir, pour la production de semences en France, Hongrie, Roumanie, Turquie et d'autres pays d'Europe de l'Est.

CME planche sur un contrat Blé plus souple

SUITE DE LA PAGE 1 : Eric Hasham : Deuxième point, la prise en compte des coûts de stockage, comme sur le CBOT avec le blé et le maïs.

Un troisième élément, moins spécifique, serait de proposer à nos clients une solution pour réduire les appels de marge pour des opérateurs qui utiliseraient plusieurs produits du CME sur des bourses différentes, car l'élément de risque est contrôlé par nos soins. Si une société est "long" sur un produit et "short" sur un autre, l'appel de marge peut être réduit de façon significative. Nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

FranceAgriMer a diffusé un document évoquant un taux de protéines à 10,5 % pour le contrat Blé actuellement en discussion chez vous. Confirmez-vous ce taux ?

E. H. : Les critères qualitatifs ne sont pas finalisés. Nos discussions

se poursuivent. Nous n'avons pas encore l'accord du régulateur. Pour cette raison, nous ne pouvons faire d'annonce concernant le futur contrat. Le régulateur peut en modifier certains éléments d'ailleurs.

Le contrat prendrait en compte les coûts de stockage, comme sur le CBOT.

Concernant les points de livraison qu'offrirait votre futur contrat ?

E. H. : En tant que grand producteur de céréales européen, l'Hexagone sera présent. De plus, il abrite des entreprises importantes sur les marchés européen et américain. Mais nous parlons aussi aux Allemands, aux Belges ou autres... Nous ne pouvons pas en dire davantage.

Êtes-vous certain de lancer ce contrat Blé ? Si oui, sortira-t-il avant 2015 ?

E. H. : Non, nous sommes encore en discussion. Et, comme pour tous les produits, le régulateur doit donner son accord. Il peut refuser ou imposer des changements. Mais notre réflexion est bien avancée.

Le contrat sera lancé peu de temps après avoir reçu l'accord du régulateur. Mais avec un contrat Blé, retarder le lancement ne comporte pas d'incidence grave, cette matière première étant cotée toute l'année avec des volumes conséquents pour chaque campagne. Il y a peu de risques à décaler la sortie du contrat.

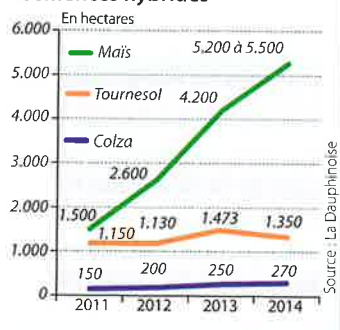
L'introduction en bourse d'Euronext est-elle une opportunité pour CME ?

E. H. : Nous ne faisons pas de commentaires là dessus. Nous nous concentrons sur la demande de nos clients.

Propos recueillis par Rodolphe de Ceglie

La Dauphinoise : une nouvelle station de semences pour ses 80 ans

La coopérative La Dauphinoise, groupe couvrant une partie de la région Rhône-Alpes et de la Saône-et-Loire (400.000 t de collecte), a fêté ses 80 ans, les 13 et 14 juin. Les festivités ont attiré quelque 3.800 visiteurs, agriculteurs, collaborateurs et grand public. Les dirigeants ont saisi cette occasion pour inaugurer leur nouvelle station de semences, qui permettra de trier, traiter et conditionner 7 à 8.000 t de maïs.

Évolution des surfaces semences hybrides

va aussi développer des opérations de triage/calibrage et d'ensachage de céréales à paille.

Engagement dans la démarche Blé Agri-éthique

La Dauphinoise a également profité de l'évènement pour signer le pacte Blé Agri-éthique avec ses trois partenaires, le Moulin du Bion (Rhône-Alpes), la Minoterie Vulliermet (Savoie) et les boulangeries La Pannière (Savoie). L'engagement porte sur la fourniture de 3.500 t de blé, à prix fixe, sur trois ans.

Marianne Roumégoux

Bourse de Paris : les opérateurs surmontent la grève pour l'anniversaire

Le Syndicat général a fêté ses 160 ans d'existence.

Photos : SGBBCP

Près de 450 opérateurs de la filière du commerce des grains sont venus sous la rotonde à Paris, pour souffler les 160 bougies du Syndicat général de la Bourse de Commerce de Paris (SGBBCP), le vendredi 13 juin. Une affluence finalement satisfaisante compte tenu de la grève de la SNCF, qui a touché l'ensemble du territoire et qui a certainement limité le nombre de participants. Une bourse chargée en actualité puisqu'en plus de l'AG du SGBBCP, Sénalia (cf. p. 5) a tenu une conférence concernant l'impact de l'accord



Protéine sur ses activités. De plus, une réunion sur les changements des addenda numéro I et II du contrat Incograin s'est également tenue dans l'enceinte de la bourse de Commerce de Paris.

R. C.